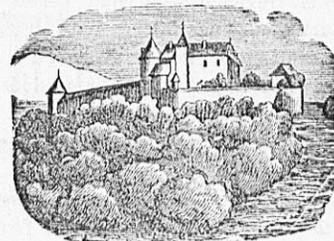




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Organe de l'UNION DEMOCRATIQUE

Paraissant le mercredi et le samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50
6 mois, > 2 50
Etranger, 1 an, 9 fr., 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux
de poste.

HORAIRE D'ÉTÉ : Bulle, dép. 5⁵⁵ 10⁴⁰ 2³⁵ 8³⁵ ← Bulle, arr. 8⁰⁸ 1²⁷ 4⁵³ 10⁴⁰

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Canton, 10 cent.
Suisse, 15 c.; Etranger, 20 c.
la ligne ou son espace.
Réclames : 30 cent. la ligne.
S'adresser à l'agence de pu-
blicité Haasenstein & Vogler, à
Bulle, Grand'rue 20; Fribourg,
place de l'Hôtel de Ville, ou à
ses succursales.

BULLE, le 21 septembre 1897.

Le crime du « train de nuit ».

Toute l'attention du peuple est aujourd'hui tournée vers Fribourg où se sont ouverts hier matin les débats de la sensationnelle affaire de l'assassinat du conducteur postal Angst, dans un wagon-poste du train de nuit entre Genève et Berne, dans la nuit du 31 mars au 1^{er} avril.

Le tribunal qui, faute de place, s'est installé dans le hall de gymnastique sur les Grand'Places est composé : de M. Bise, président du tribunal de la Sarine, assisté de M. le vice-président Robert Weck et de M. Torche, président du tribunal de la Broye. M. Emile Perrier, procureur général, occupe le siège du ministère public; M. Jules Broye, avocat, défendra l'accusé.

On remarque dans l'assistance le père d'Angst, lequel déclare renoncer à se porter partie civile.

A 9 h. 25, le prévenu Huber est introduit, vêtu comme il devait l'être la nuit du crime; il est pâle et troublé. Le président lui pose les questions d'usage sur son identité. Huber répond : Il est né en 1866 à St-Etienne (France); il est originaire de Neftenbach (Zurich). Au moment de son arrestation, il avait son domicile chez ses parents à Genève.

M. le greffier Wuilleret a ensuite donné lecture de l'acte d'accusation, un long document, clair, précis, admirablement circonstancié, qui fait grand honneur à M. le procureur général.

Tout le monde connaît, pour les avoir apprises une à une, les diverses circonstances qui motivèrent l'arrestation de Huber, les détails donnés par une demoiselle se rendant à Darmstadt sur les faits et gestes du prévenu sur le parcours du train de Lausanne

jusqu'au delà de Chexbres. Ce témoin et plusieurs autres sont présents à l'audience et affirment reconnaître dans la personne de l'accusé l'homme aperçu cette nuit-là.

Les preuves du départ de Huber de Genève durant cette nuit; de ses allées et venues inexplicables dans le train; de sa descente à la gare de Rosé où il a repris, pour le retour à Chexbres, le train du matin; de sa descente à la gare de Chexbres et de son embarquement sur l'Aigle depuis Rivaz s'enchaînent avec un ordre frappant. Bien plus, à côté des témoins qui se trouvaient dans le même train de nuit et qui avaient cru reconnaître Huber et aussi de ceux qui l'ont observé aux alentours de la gare de Rosé, puis un peu plus tard de celle de Chexbres, il s'en trouve un autre dont la déposition est littéralement accablante pour le malheureux Huber. En traversant le village de Chexbres pour descendre à Rivaz, le matinal voyageur a eu la maladresse de se faire reconnaître par un ouvrier électricien du nom de Mathy, dont voici la déposition faite à l'instruction :

« Le 1^{er} avril, dit-il, je travaillais à la pose de la conduite électrique au bas du village de Chexbres, vis-à-vis de la poste et du café de la Poste. Entre 8 et 9 h. du matin, on vient m'appeler disant que quelqu'un me demandait au café du Lion d'Or. Je répondis que je ne m'allais pas attraper, que c'était le 1^{er} avril. Cependant je descendis du poteau au sommet duquel je me trouvais. A peine arrivé sur la route, un individu se trouva devant moi, qui me dit : « Bonjour, M. Jean ». Lui ayant répondu que je ne le connaissais pas, il me rappela que nous nous étions vus à Genève en 1893 et 1894, alors que j'y travaillais, et que nous avions souvent joué aux cartes ensemble, et qu'il s'appelait Victor-Henri. Je me suis alors rappelé de son nom de Victor. Nous avons alors convenu d'aller boire un verre ensemble et nous sommes allés au café de la Poste. J'y ai aussi fait venir deux ouvriers, Victor Jeanneret et Gattani, Joseph, auxquels j'ai payé à chacun une chope et qui sont retournés à l'ouvrage tout de suite après.

Je suis alors resté seul avec lui et Peter Walther... »

Mais Huber, qui nie tout, nie même devant ce homme qui le reconnaissait à l'avance avoir été cette nuit-là à Chexbres. Son système consiste d'ailleurs tout entier à créer un alibi, mais à chaque pas le malheureux s'enfoncé davantage.

On a déjà raconté que, dès son arrestation, Huber prétendait n'avoir pas quitté Genève la nuit du crime, affirmant être resté jusqu'à 2 heures à la brasserie Bernoise où il était connu et dont cependant le personnel assurait ne l'avoir pas vu du tout cette nuit-là; s'être ensuite promené durant une bonne partie de la nuit et puis vers 5 h. être allé à la Madeleine au café Spæth où il aurait pris un café. Mais il a été aussitôt découvert que ce café était depuis longtemps fermé pour réparations. Après cette constatation accablante, Huber essaie de dire qu'il a dû se tromper de café et en désigne un autre, mais les tenanciers le confondent.

La séance du matin a été close à midi.

L'interrogatoire est repris à 2 h. 1/4. Le président demande à l'accusé s'il n'a rencontré personne pendant ses longues pérégrinations dans la nuit du 31 mars au 1^{er} avril. Huber répond qu'il a rencontré, rue de Lausanne, le nommé Gavillet; c'était vers deux heures du matin. Le président pose une série de questions sur les horaires des trains et des bateaux à vapeur, et le travail des employés postaux dans les trains de nuit.

L'interrogatoire est terminé, on passe à l'audition des témoins.

Pendant le travail, le témoin Humbert, employé postal, a vu sur le quai un individu observant le chargement. Ce personnage portait un chapeau « melon » noir et un pardessus gris foncé. Son signalement ne correspond point à celui de Huber.

Ces indications sont confirmées par le témoin Bolomey.

Tous les tourments de l'envie se lisaient sur le visage de la parente pauvre.

— Et moi?... interrogea-t-elle d'un ton plaintif.
— Toi, tante, tu resteras ici; tu y seras dame et maîtresse. Ne faut-il pas une personne de confiance qui veille sur mon pauvre père?... Hein! te voilà heureuse et contente, j'espère.

Mais non; tante Médie ne paraissait point satisfaite.

— Jamais, pleurnicha-t-elle, jamais je n'aurai le courage de rester seule dans ce grand château.

— Eh! sotte, tu auras près de toi des domestiques, le concierge, les jardiniers...

— N'importe! j'ai peur des fous... Quand le marquis se met à hurler, le soir, il me semble que je deviens folle moi-même.

Mme Blanche haussait les épaules.

— Qu'espérais-tu donc? interrogea-t-elle, de l'air le plus ironique.

— Je pensais... je me disais... que tu m'emmènerais avec vous...

— A Paris! tu perds la tête, je crois. Qu'y ferais-tu? bon Dieu!

— Blanche, je t'en conjure, je t'en supplie!

— Impossible, tante, impossible!

Tante Médie semblait désespérée :

— Et si je te disais, insista-t-elle, que je ne puis rester ici, que j'en ose, que c'est plus fort que moi, que j'y mourrai!...

Le rouge de l'impatience commençait à empourprer le front de Mme Blanche.

— Ah! tu m'ennies, à la fin, dit-elle rudement.

Et avec un geste qui ajoutait à la cruauté de sa phrase :

— Si Courtoumien te déplaît tant que cela, rien ne t'empêche de chercher un séjour plus à ton gré; tu es libre et majeure...

La parente pauvre était devenue excessivement pâle et elle serrait à les faire saigner ses lèvres minces sur ses dents jaunes.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 129

MONSIEUR LECOQ

PAR
ÉMILE GABORIAU

Parlant un soir de la mort de Marie-Anne, il s'oublia et avoua hautement ses serments de vengeance. Il regrettait que Chopin fût mort, car il eût éprouvé, disait-il, une indicible jouissance à tenailler, à faire mourir lentement, au milieu d'affreuses souffrances, le misérable empoisonneur.

Il s'exprimait avec une violence inouïe, d'une voix où vibrerait encore sa puissante passion...

Et Mme Blanche se demandait quel serait son sort si jamais son mari venait à découvrir qu'elle était coupable... et il pouvait le découvrir...

C'est vers cette époque qu'elle commença à regretter de n'avoir pas tenu le serment fait à sa victime, et qu'elle résolut de faire rechercher l'enfant de Marie-Anne.

Mais, pour cela, il fallait à toute force qu'elle habitât une grande ville, Paris, par exemple, où, avec de l'argent, elle trouverait des agents habiles et discrets...

Le ne s'agissait que de décider Martial.

Le duc de Sairmeuse aidant, ce ne fut pas difficile, et, un matin, Mme Blanche, rayonnante, put dire à tante Médie :

— Tante, nous partons d'aujourd'hui en huit.

LI

Dévorée d'angoisses, obsédée de soucis poignants, Mme Blanche n'avait pas remarqué que tante Médie n'était plus la même.

Le changement, à vrai dire, était peu sensible, il ne frappait pas les domestiques, mais il n'en était pas moins positif

le. Grand'rue 20.

DECORATION

modérés.

alles, à Bulle.

blic.

transférer son atelier de fer-
bâtiment de la tannerie,
al. — Installations toutes non-
travail solide et soigné, à des prix

J. VIALE

Neuveville.

s et de toutes les branches com-
moins excellents. — Prix modérés.

LA DIRECTION

ION — ENSEIGNES

RE

I, à Bulle.

RIX RÉDUITS

UD, à Bulle.



Bulle.

zing, tôle galvanisée,

lait, conlenses,

toute concurrence.

de l'Ecu.

table.

fondus

BLES

UD, BULLE

38 Grand'rue.

ouvrier

à fond la scie à ruban est de-
Bodevin, entrepreneur, à Fri-
ge assuré toute l'année.

DEMANDE

la suite un garçon de 18 à 22

er dans un commerce de lait et de

doit connaître la fabrication du

anneau.

à M. Werren, Bellegarde (Ain).

A louer :

un joli appartement bien si-

il étage, comprenant 3 chambres,

à la cave et au galetas.

à l'agence de publicité Haasen-

er, à Bulle.



SE TROUVE PARTOUT.

Emile Lenz, imprimeur-éditeur.

M. Guggenheim, commis postal, est chargé de la surveillance des valeurs que l'on charge dans le train de nuit et que l'on en décharge. Il a assisté à la sortie du corps Angst du wagon postal. Il est entré dans le wagon et a examiné les sacs éventrés. Les ouvertures pratiquées témoignent que l'auteur du crime devait connaître le service postal. Un sac contenant des obligations était ouvert; les titres qu'il contenait étaient dispersés, mais intacts. Tous les sacs, sauf un ou deux, étaient ouverts et leur contenu dispersé. L'assassin a dû être très pressé pour que les valeurs lui aient échappé. Près de la porte se trouvaient plusieurs sacs sur lesquels Angst s'était étendu et qui sont demeurés intacts.

La vérification des valeurs fit constater la disparition de 200 fr. seulement. Le porte-monnaie d'Angst avait aussi disparu. Angst avait reçu quelques jours auparavant son traitement.

Le Dr Arnd, de Berne, a procédé aux premières constatations. A 5 h. du matin, le cadavre présentait les signes d'un décès très récent; la mort pouvait remonter à 1 ou 2 h., peut-être à 3 h. Cela dépend de la température du wagon.

Le Dr Arnd confirme les conclusions reproduites dans l'acte d'accusation. Il n'admet pas qu'Angst ait été couché quand il a reçu le coup. La victime devait être debout ou assise. Quant à l'hypothèse d'un suicide, il serait curieux qu'Angst se fût frappé du côté gauche; en outre, l'arme qui aurait servi au suicide n'a pas été retrouvée dans le wagon.

Le Dr Emmert, de Berne, qui a fait l'autopsie du cadavre, confirme simplement son rapport écrit. La vie intellectuelle a dû cesser au moment du crime, mais les phénomènes purement physiques ont pu subsister quelques instants. La conviction du Dr Emmert est que Angst a dû être frappé non debout, mais couché.

La Cour entend encore deux ou trois témoins et la cause est renvoyée à ce matin.

Ce matin à neuf heures, reconstitution du crime à la gare.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Zurich. — Le Conseil d'Etat soumet au Grand Conseil un projet de loi relatif à l'utilisation des forces hydrauliques du canton par l'Etat. Le Conseil d'Etat est autorisé à acquérir les forces hydrauliques encore disponibles dans le canton, à les utiliser pour son propre compte ou à remettre au prix coûtant à des tiers ce dont il n'aurait pas lui-même l'emploi. Les dépenses occasionnées par cette opération seraient couvertes par un emprunt d'Etat. Le nouveau service constituerait une branche spéciale de l'administration, qui aurait aussi sa comptabilité à part. Le projet entrera immédiatement en vigueur.

— C'est-à-dire, fit-elle, que tu me laisses le choix entre mourir de frayeur à Courtomien, ou mourir de misère à l'hôpital. Merci, ma nièce, merci, je reconnais ton cœur, je n'attendais pas moins de toi, merci!

Elle relevait la tête et une méchanceté diabolique étincelait dans ses yeux.

Et c'est d'une voix qui avait quelque chose du sifflement de la vipère se redressant pour mordre, qu'elle poursuivit :

— Eh bien! cela me décide. Je suppliais, tu m'as brutalement repoussée, maintenant je commence et je dis : je veux! Oni, j'entends et je prétends aller avec vous à Paris... et j'irai. Ah! ah!... cela te surprend d'entendre parler ainsi cette pauvre bonne bête de tante Médie. C'est comme cela. Il y a si longtemps que je souffre, que je me révolte à la fin. Car j'ai souffert la passion chez vous. C'est vrai, vous m'avez recueillie, vous m'avez nourrie et logée, mais vous m'avez pris en échange ma vie entière, heure par heure. Quelle servante jamais endurerait tout ce que j'ai supporté... As-tu jamais, Blanche, traité une de tes femmes comme tu me traitais, moi qui porte votre nom! Et je n'avais pas de gages, moi; bien au contraire, je vous devais de la reconnaissance, puisque je vivais à vos crochets. Ah! le crime d'être pauvre, vous me l'avez fait payer cher. M'avez-vous assez ravalée, assez abaissée, assez foulée aux pieds!... A une livre de pain par humiliation, vous êtes en reste avec moi!...

Elle s'arrêta.

Tout le fil qui depuis des années, goutte à goutte, s'amasait en elle, lui remontait à la gorge et l'étouffait.

Mais ce fut l'affaire d'une seconde, et d'un ton d'amère ironie :

— Tu me demandes ce que je ferai à Paris, continua-t-elle. J'y prendrai du bon temps, donc! Qu'y feras-tu toi-même? Tu iras à la cour, n'est-ce pas, au bal, au spectacle. Eh bien! je t'y suivrai. Je serai de toutes tes fêtes. J'aurai enfin de belles toilettes, moi qui depuis que je me connais ne me suis jamais vue que de tristes robes de laine noire. Avez-vous ja-

Neuchâtel. — Dans un hôtel de la ville de Neuchâtel, un commis-voyageur, nommé Aubin Les-care, de Lunéville, âgé de 34 ans, s'est tiré un coup de revolver dans l'oreille; il est mort peu après. On ne connaît pas encore les motifs qui l'ont poussé à cette funeste détermination.

Tessin. — On lit dans la *Riforma* : Le 13 courant, le curé de Castelrotto arrivait à Purasca pour l'enterrement d'un pauvre bébé, fils de père inconnu. Quelques personnes étaient prêtes à accompagner le mort à l'église, mais le curé voulut les en empêcher, leur demandant « s'ils n'avaient pas honte d'accompagner un enterrement si scandaleux » (mots textuels). Mais ce n'est pas tout. Le peu charitable ministre déclara ne pas vouloir procéder à l'ensevelissement avant 8 heures du soir, afin d'éviter ainsi « ce grand scandale ». A l'heure fixée, il se rend à l'église, mais ayant aperçu que quelques personnes suivaient encore le petit cercueil, il leur ordonna de s'éloigner, disant que « de tels enterrements ne doivent pas être accompagnés ». Ces bonnes personnes continuèrent quand même à suivre le mort, mais, le cortège arrivé à l'église, le curé, pour la troisième fois, ordonna aux assistants de sortir immédiatement...

ÉTRANGER

France. — Vendredi matin, vers sept heures et demie, la voiture fourragère du train des équipages militaires descendait la rue Coulmiers, à Nantes, lorsque les deux mulets s'emballèrent. Malgré les efforts du conducteur, arrivant au tournant de la rue, la voiture heurta l'angle d'une maison; les mulets s'abattirent.

Les trois militaires qui se trouvaient dans la voiture furent violemment projetés sur le pavé. L'un d'eux fut tué sur le coup. C'est un nommé Lemerle, boulanger, demeurant à Sèvres, près de Nantes. Les deux autres ont été relevés avec des blessures assez graves, mais on espère qu'elles n'auront pas de suite.

— Jeudi soir, à la mine argentine de Pont-Péan, près Rennes, les ouvriers étaient occupés à reboiser une galerie, quand soudain se détacha du faite de cette galerie une énorme masse de minerai, ensevelissant trois ouvriers. Les corps n'ont pu être retrouvés que vendredi matin.

Orient. — Les préliminaires de paix ont été signés vendredi à Constantinople.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 17 septembre 1897. — Le Conseil autorise Mlle Meyer, Marie, de et à Ormev, à exercer la profession de sage-femme dans le canton de Fribourg.

Chemin de fer Fribourg-Bulle. — On lit dans la *Liberté* : M. Léon Girod, à Fribourg, et M. Villet, député à Vuisternens-en-Ogoz, ont présenté au gouvernement de Fribourg et adressent au Conseil fédéral une demande de concession pour un chemin de fer de Fribourg à Bulle, par Posieux, Farva-

mais songé à me donner la joie d'une toilette? Oni, deux fois par an on m'achetait une robe de soie noire, eu me recommandant de bien la ménager... Mais ce n'était pas pour moi que vous vous décidiez à cette dépense, c'était pour vous et pour que la pauvresse fit honneur à votre générosité. Vous me mettiez ça sur le dos, comme vous couviez du galon d'or aux habits de vos laquais, par vanité. Et moi, je me soumettais à tout, je me faisais petite, humble, tremblante; soufflée sur une joue, je tendais l'autre... il faut manger. Et toi, Blanche, combien de fois, pour m'inspirer ta volonté, ne m'as-tu pas dit : « Tu feras ceci ou cela, si tu tiens à rester à Courtomien. » Et j'obéissais, force m'était bien d'obéir, puisque je ne savais où aller... Ah! vous avez abusé de toutes les façons; mais mon tour est venu, et j'abuse...

Mme Blanche était à ce point stupéfaite qu'il lui eût été impossible d'articuler seulement une syllabe pour interrompre tante Médie.

A la fin, cependant, d'une voix à peine intelligible, elle balbutia :

— Je ne te comprends pas, tante, je ne te comprends pas. Comme sa nièce, l'instant d'avant, la parente pauvre hantait les épaules.

— En ce cas, prononça-t-elle lentement, je te dirais que du moment où tu as fait de moi, bien malgré moi, ta complice, tout, entre nous, doit être commun. Je suis de moitié pour le danger, je veux être de moitié pour le plaisir. Si tout se découvrait!... Penses-tu à cela quelquefois? Oni, n'est-ce pas, et tu cherches à l'étourdir. Eh bien! je veux m'étourdir aussi. J'irai à Paris avec vous...

Faisant appel à toute son énergie, Mme Blanche avait un peu repris possession de soi.

— Et si je répondais non?... fit-elle froidement.
— Tu ne répondras pas non.
— Et pourquoi, s'il te plaît?
— Parce que... parce que...
— Iras-tu donc me dénoncer à la justice?

gny, Gumefens et Vuippens. La demande est faite pour une ligne à voie étroite avec écartement des rails à un mètre, et subsidiairement pour une ligne à voie normale.

Le projet de la ligne à voie étroite est entièrement étudié; celui de la voie normale n'est pas aussi avancé; il est au moins douteux qu'il ait des chances de réussite.

La ligne à voie étroite serait ce qu'on appelle un chemin de fer routier. Il serait établi, dans presque tout le parcours, sur la route de Fribourg à Bulle par Posieux, en ne s'en écartant que rarement et pour adoucir quelques pentes. Ainsi, depuis le lieu dit En Riaux, la ligne se dirigerait vers Farvagny, d'où elle irait, par des lacets, rejoindre la route vers le Bry. Au lieu de traverser Bulle, la ligne contournerait la ville par l'ouest pour aboutir à la gare du Bulle-Romont.

D'après nos renseignements, le tracé ne serait pas encore fixé entre la gare de Fribourg et le pont sur la Glâne. On a fait les études pour l'établissement de la voie sur la route; mais il est possible que la ligne se dirige d'abord vers les bâtiments académiques de Pérolles, d'où elle suivrait les rochers de la Sarine et aboutirait à la route près du passage à niveau vers l'auberge de la Glâne. La ligne n'aurait nulle part une pente supérieure à 3 1/2 %.

Des arrêts sont prévus au pont de la Glâne, à Froideville, à Posieux, au chemin de la Tuffière, à Magnedens, à En Riaux, à Farvagny, peut-être à proximité de Vuisternens, à Bouleyres, sous Avry, à Gumefens, à Vuippens, à Marsens et à Riaz. Les stations principales seraient à Bulle, à Farvagny et à Fribourg.

Le mode d'exploitation n'est pas encore arrêté; mais il va sans dire que les auteurs du projet ne pouvaient pas tabler sur la traction électrique, avant de savoir si l'Etat établira l'usine projetée sous Monteynan et s'il pourra fournir la force motrice.

Anniversaire. — Les protestants de Berne et de Fribourg se préparent à célébrer l'anniversaire de Jeremias Gotthelf (A. Birzius), né le 3 octobre 1877 à Morat. A Berne, il y aura, le 3 au soir, service religieux et discours, mais c'est à Morat que les réformés de langue allemande se disposent à donner le plus d'éclat à la fête, en y ajoutant un caractère officiel. La municipalité a fait faire une plaque commémorative, qui sera placée contre la façade de la cure (protestante). Toutes les autorités locales prendront part à la cérémonie, avec les écoles secondaires, le corps des cadets, le corps enseignant, les sociétés de chant et instrumentales, le département de l'instruction publique, les parents de Gotthelf, tous les instituteurs protestants du canton de Fribourg. Le matin, grand cortège; inauguration de la plaque devant la cure protestante allemande; discours d'un délégué de la ville, d'un représentant de la Société d'histoire.

Route de Pérolles. — On nous informe, dit le *Journal de Fribourg*, que dans la nuit de samedi à dimanche, un glissement s'est produit dans le grand remblai. 6000 mètres cubes de terre ont glissé du côté de la Sarine par dessus le mur de soutènement du pied du remblai. Le chef du chantier avait fait retirer tous les rails, sinon ceux-ci auraient été entraînés.

Un éboulement beaucoup moins conséquent s'était

Tante Médie hochait négativement la tête.

— Pas si bête, répondit-elle, ce serait me livrer moi-même... Non, je ne ferais pas cela, seulement, je raconterais à ton mari l'histoire de la Borderie.

La jeune femme frissonna. Nulle menace n'était capable de l'épouvanter autant que celle-là.

— Tu viendras avec nous, tante, lui dit-elle, je te le promets.

Et plus doucement :

— Mais il était inutile de me menacer. Tu as été cruelle, tante, et injuste en même temps. Il se peut que tu aies été fort malheureuse dans notre maison; c'est à toi seule que tu dois t'en prendre. Pourquoi ne nous rien dire?... J'attribuais toutes tes complaisances à ton amitié pour moi...

Elle eut un sourire contraint et ajouta encore :

— Quant à deviner que toi, une femme si simple et si modeste, tu souhaitais des toilettes tapageuses... avoue que c'était impossible. Ah! si j'avais su!... Mais tranquillise-toi, je réparerai ma sottise...

Et comme la parente pauvre, ayant obtenu ce qu'elle voulait, balbutiait quelques excuses :

— Bast! s'écria Mme Blanche, oublions cette vilaine querelle... Tu me pardonnes, n'est-ce pas?... Allons, viens, embrasse-moi comme autrefois.

La tante et la nièce semblaient d'ailleurs, depuis la scène décisive, vivre mieux qu'en bonne intelligence. C'était, entre elles, un perpétuel échange d'attentions délicates et de soins touchants.

Et, du matin au soir, ce n'était que des « petite tante chérie », ou des « chère nièce aimée ». A n'en plus finir.

Même, il était temps que le départ arrivât. Plusieurs femmes de hobereaux du voisinage, accoutumées aux façons d'autrefois, au ton impérieux de l'une et à l'humilité de l'autre, commençaient à trouver cela drôle.

(A suivre.)

déjà produit de heureusement chose et a pu de 18 terrassiers a Un glissement eu lieu dans le

Engrais c des actionnaires comptes et la g ses actions le currence se fait Fribourg tient l'excellente qu

L'assemblée moire du regu après quelques président, qui remerciements tion, MM. Mer

Electricit la Gypserie, p les eaux de la usine hydraul

Incendie 10 1/2 h., une côté de Vaulru fait le tour de geaient dans brouillards de prit que le feu

D'après les cueillir, le feu bitation de M. res, et s'est pr habitants, déj

Tout a été c l'atelier de me 100 fr. d'outill

Cet incendie encore connue

Flagrant article que l propos d'une dont, grâce à loin et qu'elle cause de l'inc

En outre, q propos du cas faire croire a besoin de cite

Dans quel cela, messieur

Mises

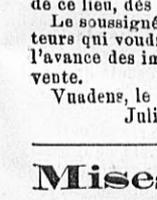
Les héritiers offrent à vendre meubles et le La mise du mo son de la défun dès 10 heures d comprenant un cadastre 5000 f et plusieurs pa din et place, le de Vuadens, a courant, en de ce lieu, dès

Le soussigné teurs qui vout l'avance des in vente.

Vuadens, le Juli

Mise

ront lieu sur p Rendez-vous l'Etoile à 8 h Charmey, le



pens. La demande est faite étroite avec écartement des...
à voie étroite est entièrement...
normale n'est pas aussi...
douteux qu'il ait des chances

serait ce qu'on appelle un...
serait établi, dans presque...
route de Fribourg à Bulle...
cartant que rarement et pour...
Ainsi, depuis le lieu dit En...
rait vers Farvagny, d'où elle...
ndre la route vers le Bry. Au...
la ligne contournerait la ville...
à la gare du Bulle-Romont...
ments, le tracé ne serait pas...
de Fribourg et le pont sur...
tudes pour l'établissement de...
s il est possible que la ligne...
s bâtiments académiques de...
it les rochers de la Sarine et...
s du passage à niveau vers...
a ligne n'aurait nulle part...
s 1/2 %.

s au point de la Glâne, à Froi-
emin de la Tuffière, à Ma-
Farvagny, peut être à proxi-
Bouleyres, sous Avry, à...
à Marsens et à Riaz. Les...
ent à Bulle, à Farvagny et à

on n'est pas encore arrêté;
e les auteurs du projet ne...
la traction électrique, avant...
ra l'usine projetée sous Mon-
rnir la force motrice.

Les protestants de Berne et
nt à célébrer l'anniversaire
A. Bizzius), né le 3 octobre
il y aura, le 3 au soir, ser-
n, mais c'est à Morat que les
mande se disposent à donner
en y ajoutant un caractère of-
fait faire une plaque commé-
e contre la façade de la cure
e autorités locales prendront
ec les écoles secondaires, le
enseignant, les sociétés de
le département de l'instruc-
de Gotthelf, tous les insti-
anton de Fribourg. Le matin,
ation de la plaque devant la
de; discours d'un délégué de
t de la Société d'histoire.

s. — On nous informe, dit
que dans la nuit de samedi
ment s'est produit dans le
res cubes de terre ont glissé
dessus le mur de soutène-
Le chef du chantier avait
sinon ceux-ci auraient été

oup moins conséquent s'était

ivement la fête.
e, ce serait me livrer moi-même...
seulement, je raconterais à ton
e.
Nulle menace n'était capable de
e-là.
s, tante, lui dit-elle, je te le pro-

me menacer. Tu as été cruelle,
emps. Il se peut que tu aies été
maison; c'est à toi seule que tu
ne nous rien dire?... J'attribuais
on amitié pour moi...
int et ajouta encore :
oi, une femme si simple et si mo-
ettes tapageuses... avoue que c'é-
ais su!... Mais tranquillise-toi, je

vre, ayant obtenu ce qu'elle vou-
uses :
anche, oublions cette vilaine qua-
n'est-ce pas?... Allons, viens, em-
laient d'ailleurs, depuis la scène
n bonne intelligence. C'était, en-
nge d'attentions délicates et de
'était que des « petite tante ché-
imée », à n'en plus finir.
le départ arrivât. Plusieurs fem-
age, accoutumées aux façons d'an-
Pune et à l'humilité de l'autre,
a drôle.

(A suivre.)

déjà produit dans le courant de la semaine. Fort heureusement qu'un manœuvre s'est aperçu de la chose et a pu donner l'éveil, deux minutes plus tard 18 terrassiers auraient été pris sous l'éboulement. Un glissement pareil à celui de samedi avait déjà eu lieu dans le courant du mois de juin.

Engrais chimiques. — L'assemblée générale des actionnaires, réunie vendredi, a approuvé les comptes et la gestion et elle a décidé de distribuer à ses actions le produit annuel par 5 %. — La concurrence se fait durement sentir et la fabrique de Fribourg tient cependant à honneur de maintenir l'excellente qualité de ses produits.

L'assemblée s'est levée en signe de deuil à la mémoire du regretté directeur, M. Henri Hartmann, après quelques paroles émues de M. le D^r Castella, président, qui a rappelé les mérites du défunt. Des remerciements ont été votés à la nouvelle administration, MM. Mercier et Gerber, pour leur gestion.

Electricité. — M. Paul Aëby, propriétaire de la Gypserie, près du Lac-Noir, se propose d'utiliser les eaux de la Singine-Chaude pour la création d'une usine hydraulique produisant de l'électricité.

Incendie à Flaugères. — Samedi soir, vers 10 1/2 h., une grande leur rousse apparaissait du côté de Vaulroz et de Sâles. Déjà la nouvelle avait fait le tour de notre ville et bien des gens se dirigeaient dans la direction de ce foyer, voilé par les brouillards de cette nuit pluvieuse, quand on apprit que le feu était décidément trop éloigné.

D'après les renseignements que nous avons pu recueillir, le feu a éclaté vers dix heures du soir à l'habitation de M. François Monney, menuisier à Flaugères, et s'est propagé avec une rapidité telle que les habitants, déjà couchés, ont dû s'enfuir à peu près nus.

Tout a été consommé en quelques instants, y compris l'atelier de menuiserie où M. Monney a perdu pour 100 fr. d'outils.

Cet incendie, dont les causes précises ne sont pas encore connues, est imputé à la malveillance.

GRUYÈRE

Flagrant délit. — Nous lisons dans un long article que la *Liberté* de samedi nous consacre à propos d'une question qu'elle a la première agitée, dont, grâce à elle, les échos se sont repercutés au loin et qu'elle agite encore après la disparition de la cause de l'incident, ces lignes suivies d'autres :

En outre, quelle a été l'attitude de « la Gruyère », à propos du cas de Vuadens? N'a-t-elle pas persisté à faire croire aux agriculteurs..... (Nous n'avons pas besoin de citer d'avantage.)

Dans quel numéro de la *Gruyère* avez-vous vu cela, messieurs de la *Liberté*? Où avons nous parlé

d'un cas de Vuadens, s'il vous plaît? Lorsque vous nous l'aurez fait savoir, nous examinerons plus en détail votre article pour y répondre. Jusque-là, nous vous considérons comme un journal qui défend la religion à tour de bras dans la première page et la souille avec l'audace d'une prostituée à la troisième.

A moins qu'il ne se trouve à la rédaction de la *Liberté* quelqu'un qui, voyant rouge comme le taureau du cirque, confondrait ses ennemis entre eux? Si cela était, nous demanderions pardon de la comparaison au taureau du cirque, lequel pour être une bête est du moins toujours allé à sa tâche par la voie normale et non par la voie étroite.

Concours des taureaux. — Ensuite des modifications apportées à la foire de la St-Denis, les concours sont fixés comme suit pour la Gruyère et la Veveysse :

Vendredi 1^{er} octobre. — Bulle : Petit bétail et taureaux ayant 2 dents.

Samedi 2 octobre. — Bulle : Taurillons.

Lundi 4 octobre. — Châtel : Petit bétail et taureaux.

Exposition universelle de Paris en 1900. — Qui n'a caressé l'idée d'aller à Paris en 1900? On fait des projets en famille, on escompte l'avenir, on imagine les gains probables et les économies possibles : mais pour beaucoup de personnes, ce sont des châteaux en Espagne, des rêves qui ont fort peu de chances de se réaliser. Des obstacles surgissent en foule; le prix du voyage est très élevé, on ne connaît personne à Paris, il faudrait être guidé, conseillé, puis la grosse différence est de se loger. Où coucher? Les hôtels regorgent de monde. En 1889, on a payé dix, douze et quinze francs une misérable chambre, heureux encore de la trouver. — Puis les plaisirs, les distractions, les théâtres sont d'un prix inabordable. Comment faire? et encore, arrangerait-on le voyage dans des conditions moins onéreuses, au dernier moment, serait-on parvenu à épargner la somme nécessaire?

L'Agence suisse des voyages pratiques a résolu le problème. Elle offre le voyage aller et retour en chemin de fer, en troisième classe (en seconde sur demande), sept jours à Paris, un logement confortable, une nourriture soignée (trois repas par jour), les entrées à l'Exposition, les grandes attractions, des voitures spéciales, des guides spéciaux, la visite des monuments et curiosités, des excursions dans les environs de Paris, des réductions importantes dans divers concerts et théâtres, enfin des remises sur les achats dans différentes maisons, etc. Les *Voyages pratiques* offrent tout cela, organisent tout, s'occupent de tout, en versant dès à présent 1 fr. par semaine jusqu'en juillet 1899, et 1 fr. 50 depuis cette date jusqu'au 25 mai 1900.

Y a-t-il rien de plus pratique, de plus ingénieux, de plus agréable? Qui ne peut économiser 1 fr. par semaine? Cela représente une somme de 160 fr. au moment de l'Exposition. Cela constitue une véri-

table épargne, puisque, si vous renoncez à un moment quelconque au voyage projeté, on vous rembourse la somme versée jusqu'à concurrence du 80 % et l'on vous accorde une chance entière au tirage des Bons de l'Exposition (gros lot 100,000 fr.).

Ces voyages sont assurés d'un gros succès, car chacun voudra profiter de cette combinaison merveilleuse et des avantages considérables qu'elle comporte.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence des voyages pratiques, 16, Corratierie, Genève, ou à la confiserie Joseph Peyraud, à Bulle, qui envoient gratis le prospectus.

VARIETES

Chiffonniers. — La corporation des chiffonniers vient de célébrer, à St-Ouen, sa fête annuelle. Ce fut pittoresque et joyeux. D'abord, un défilé, presque une revue des « biffins ». Plus de cent chiffonniers, en tenue de travail, il va sans dire, ont parcouru la ville, suivant huit voitures fleuries où se prélassaient la reine des chevaliers du crochet, Mme Lenoir, qui travaille depuis 35 ans — elle en a 70 — à... l'écrimage des boîtes à ordures — telle est, en effet, sa spécialité — et les dames d'honneur et chevaliers de la souveraine de la hotte. Parmi ceux-ci, les époux Chenelle étaient fort regardés. Chacun d'eux a 75 ans et ils sont alertes et vaillants comme les plus jeunes de leurs camarades. Leurs hottes étaient décorées d'un drapeau russe et d'un drapeau français. Pendant le défilé, les musiques locales jouaient la « Marseillaise », l'hymne russe et d'autres morceaux. Puis les chiffonniers s'assirent, fortunés convives, à un banquet plantureux et délicat à la fois : le turbot à la Gutenberg y précéda le filet de bœuf à la Montgolfier, le champagne y fut abondant. Voici l'heure inévitable des toasts : M. Bassot, conseiller général et maire de St-Ouen, fait l'éloge des chiffonniers, rendant hommage à leur probité bien connue. M. Françarot, qui présidait aux agapes, répond. Aussitôt après, le bal commence dans le préau du groupe scolaire.

Au résumé, fête charmante, amusante et dont les invités des « biffins » garderont le meilleur souvenir.

Le mot de la fin a été donné par un brave « Coin de la borne » qui s'est écrié, en constatant l'absence de certains personnages officiels invités :

— Ah! malheur! la « haute » se moque de la hotte!

Pour la rédaction : LOUIS COURTHON.

De quelle manière vit l'homme? Trop souvent, nullement dans l'intérêt de sa santé, qu'il altère par des excès de bonne chair et de boisson. Alors les organes digestifs ne peuvent plus suffire au travail qui leur est imposé et bientôt apparaissent les symptômes de lassitude, d'ennui, manque d'appétit, palpitations, vertiges, maux de tête, etc. Telles sont la conséquence de selles insuffisantes, l'emploi des Pileules suisses du pharmacien Richard Brandt, très recommandées, en vente seulement en boîtes de 1 fr. 25 dans les pharmacies, aura le plus grand succès.

Mises publiques.

Les héritiers d'Ursule Moret, à Vuadens, offrent à vendre en mises publiques les immeubles et le mobilier de cette succession. La mise du mobilier aura lieu devant la maison de la défunte le **mardi 28 courant**, dès 10 heures du matin; celle des immeubles, comprenant une maison d'habitation taxée au cadastre 5000 fr., une autre part de maison et plusieurs parcelles de terrain en pré, jardin et place, le tout situé au centre du village de Vuadens, aura lieu le **mercredi 29 courant**, en l'auberge de la Maison de Ville de ce lieu, dès 2 heures du jour.

Le soussigné est à la disposition des amateurs qui voudraient prendre connaissance à l'avance des immeubles et des conditions de vente.

Vuadens, le 16 septembre 1897.

Julien MORR, aux Colombettes.

Mises de bois.



La commune de CHARMEY (Gruyère) ventra en mises publiques, le **lundi 27 courant**, un certain nombre de numéros de beau bois de commerce (environ 300 plantes). Les mises auront lieu sur place.

Rendez-vous des miseurs à l'auberge de l'Etoile à 8 heures du matin.

Charmey, le 20 septembre 1897.

Par ordre :

Le Secréariat communal.

5000 PAIRES SOULIERS

expédiés contre remboursement, jusqu'à épuisement du stock, aux prix étonnamment bas suivants :

Souliers de travail, forts,	N° 40/47	Fr. 6 —	au lieu de	Fr. 6 50
» cuir génisse,	» 40/47	» 7 —	»	» 8 —
» hommes, à lacets, façon militaire,	» 40/47	» 7 90	»	» 9 —
Bottines	» 40/47	» 8 —	»	» 9 20
Souliers garçons, forts,	» 30/34	» 4 —	»	» 5 50
»	» 35/39	» 5 —	»	» 6 50
» à lacets, dames, montants,	» 36/42	» 6 50	»	» 8 —
Bottines fines, dames,	» 36/42	» 6 80	»	» 8 —
Souliers fillettes, montants,	» 26/29	» 4 —	»	» 4 50
»	» 30/35	» 5 —	»	» 5 50
Souliers bas, dames, fins,	» 36/42	» 5 50	»	» 6 50
Pantoufles, canevas,	» 36/42	» 3 20	»	» 4 —
» cuir, pour dames, marchandise Ia,	» 36/42	» 4 20	»	» 6 —
» pour hommes,	» 40/47	» 6 —	»	» 7 —

En outre, environ 2000 chemises de travail à 1 fr. 80 au lieu de 2 fr. 80. 1000 » à 3 fr. 80 » 4 fr. 50.

Hans Hochuli, à la Waarenhalle Fahrwangen (Argovie).

Mise au concours.

La Société de laiterie du village de Riaz met au concours son lait pour 1898. Les intéressés peuvent remettre leurs offres sous pli cachetés jusqu'au 24 septembre courant, à 6 heures du soir, auprès du comptable de la Société, Anselme Gremand.

AVIS

Travaux au concours.

1° Bétonnage et cimentage de l'église du Pâquier;
2° Façon et posage de chenaux et tuyaux en fer-blanc à la même église.
S'adresser jusqu'au 26 courant à Hyacinthe Morand, boursier communal.

Le Pâquier, le 20 septembre 1897.

Par ordre :
Le Secréariat communal.

Docteur PASQUIER

a repris ses consultations, 1^{er} étage, maison Glanon, marchand de fer.

TÉLÉPHONE

LIRE ATTENTIVEMENT!

10 kg. saindoux garanti pur, fr. 10.40;
10 kg. lard gras, fr. 10.60; 10 kg jambon tendre et maigre de premier choix, fr. 12.20.

Expéd. P. Joho, au Bon-Marché, Muri (Argovie).

A LOUER

Les écuries de l'auberge du Lion-d'Or, à Neirivue, sont à louer. Entrée en jouissance le 1^{er} janvier 1898.
Pour renseignements, s'adresser à Irénée BARBEY, aubergiste.

Mises de bois.



Lundi 27 septembre à Rochain, dans les forêts communales de la Tour-de-Trême : Vente d'environ 100 monles métriques de bois de sapin, avec environ 25 m³ en billons et carrons, es Villieux et à

la Mossetaz.

Mardi 28 septembre, vente d'environ 80 numéros de bois droits, en grande partie propres à des charpentes, de même es Villieux et à la Mossetaz.

Pour les deux jours ci-dessus désignés, rendez-vous des miseurs à 9 heures au chalet des Villieux.

La Tour, le 20 septembre 1897.

Le Secréariat communal.

METTRAUX, vétérinaire,

absent jusqu'au 2 octobre pour service militaire.

A louer :

De suite, un joli appartement bien situé au second étage, comprenant 3 chambres, cuisine, part à la cave et au galetas.

S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle.

Quelques moutons

se sont joints, dans le courant de juillet, au troupeau de M. Louis Yerly au Bourgoz-Motélon. Les réclamer contre paiement des frais chez ledit, à Rueyres-Treyfayes.

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstain & Vogler, Bulle, Grand' rue 20.

F. Jelmoli, s. p. a., Zurich. Toutes les nouveautés de la saison.

Fondée 1833.

Dépôt de fabrication en étoffes pour dames, messieurs et garçons, toilerie coton et fil, impressions et couvertures.

— De quels articles désirez-vous les échantillons franco? — Gravures coloriées gratis.

Vente directe à tout le monde aux prix de gros.

— **Cheviots** en couleur et noir, pure laine, double larg., le mètre 1 fr. —
Lainages n° 6 p^r dames, env. 3000 différents dessins, le mètre de fr. 7.75 à 75 c.
Lainages noirs p^r dames, env. 1000 différents dessins, le mètre de fr. 8.50 à 90 c.
Draperie hommes et garçons, env. 1500 diff. dessins, le mètre de fr. 16.50 à 80 c.
Toiles coton, écru et blanc, toutes les qual. et larg., le mètre de fr. 1.95 à 14 c.
Limoges, fleurettes, vichy, oxford, flanellettes prima, le mètre de fr. 1.15 à 50 c.
Toiles pur fil bernoises et autres, toutes les largeurs, le mètre de fr. 9.30 à 55 c.
Nappages pur fil, essuie-mains et torchons pur fil, le mètre de fr. 5.— à 40 c.
Couvertures pure laine, multicol., blanc, rouge et mé, la pièce de fr. 28.50 à 4.50
Couvertures de chevaux et de bétail, toutes grand^{es}, la pièce de fr. 5.80 à 1.40

Mises d'un domaine et fourrages.

Le samedi 2 octobre prochain, dès 2 heures après midi, le notaire soussigné exposera en vente par voie de mises publiques, à l'Hôtel de Ville, à Vaulruz, le domaine dit : « La Muettez » de François Bertherin, à Vaulruz, d'environ 26 poses avec bâtiments subsistants, ainsi que des maraiches rière Grattavache (la Joux-des-Ponts).

Après adjudication, il sera également exposé en vente tout le fourrage de la présente année serré en grange.

Pour conditions qui seront lues avant les mises et renseignements, s'adresser à P. Currat, notaire.

Mises de bétail et chédail.

Le notaire soussigné au nom des propriétaires, exposera en vente par voie d'enchères publiques, pour cause de partage :

1^o Le mardi 28 septembre courant, dès les 9 heures du matin, à la maison de François Bertherin, dit « de la Muettez », à Vaulruz, 9 vaches, 1 taureau, 4 génisses, 3 veaux, 1 chatron de 3 ans, 1 jument de 2 1/2 ans, 1 chèvre et 2 porcs.

Facilités de paiement.

2^o Le mercredi 29 septembre courant, à la même maison et dès les 9 heures du matin, tout le chédail et mobilier de maison et ferme, soit 4 chars de paysan, 1 char à ressorts, charrues, herse, rouleaux, charrette, caisse à purin, luges, moule, mobilier et ustensiles trop longs à détailler. — Paiement comptant.

Pour les exposants : P. Currat, notaire.

FARINES ET SONS

Mais en grains et moulu, blé, orge et avoine comprimée et en grains, tourteaux, grains et farine de lin, bourre d'épeautre.

Spécialité de moulure pour bétail, concassage à façon; force motrice électrique.

Marchandise de première qualité. — Prix réduits.

Jos. CROTTI, Bulle.

AVIS

Mon dépôt de ciment, chaux, briques, tuiles, tuyaux en grès dur de Belgique de toutes dimensions, pour conduites d'eau, descentes de latrines, etc.; embranchements et courbes pour tuyaux; cuvettes pour W.-C.; plots en ciment, drains, ardoises de toutes dimensions; charbon de foyard première qualité.

Toutes ces marchandises seront vendues aux prix les plus réduits.

Mon dépôt sera ouvert de 7 heures du matin à 8 heures du soir. Il se trouve attenant à l'atelier de ferblanterie, ancien bâtiment de la tannerie.

J. VIALE

Meunerie agricole

BARBEY-NICOLLIER, Bulle.

Produits alimentaires.

Pâtes qualités supérieures.

Gruaux d'avoine et d'orge.

Semoules de froment et de maïs.

Blés rouges et noirs pour volaille.

Bourre d'épeautre.

LE SAVON INSECTICIDE



— a une odeur qui détruit la vermine et qui pénètre partout par le lavage et le récurage, mais sans incommoder les personnes. La vermine évite les objets nettoyés au savon insecticide.

— rend d'excellents services pour le nettoyage des chevaux, du bétail et des chiens.

— possède la faculté de nettoyage de tout bon savon et son emploi n'occasionne par conséquent aucun sarcoïte de dépense.

— se trouve dans les pharmacies, drogueries et épiceries. Seuls fabricants :

Engler & C^o, Lachen-Vonwyl près St-Gall.
A Bulle, à l'ancienne pharmacie P. Sudan, E. David successeur; à Gruyères, Gremion, Gabriel; à Marsens, Périsset, Fanchette; au Pâquier, Morand, Louise; à Vaulruz, Masset, Alfred; à Neirivue, Dupasquier-Madel; à Montbovon, Pernet, Casimir.

A LOUER

pour tout de suite :

L'USINE DE LA PAPETERIE près Bulle.

Conditions avantageuses. S'adresser à M. Louis Dupasquier, caissier de ville, à Bulle.

LA
Filature de Fribourg
Fabrique de drap

se recommande pour le filage des laines, pour la confection de draps et milaines à façon.

Ouvrage consciencieux et soigné.

Premier prix, médaille de vermeil, Fribourg 1892.

Dépôts : M. Charles FORNEY, à Romont; M. PITTER-VIENNY, à Bulle; Mme Alphonse DEILLON, Vuisternens dev.-Romont; M. César RAPIN, nég., Fayerne; MM. Victor ALLAZIA & Cie, Mézières (Vaud).

Institution Grandinger, Neuveville.

Fondée en 1864.

SPÉCIALITÉ : Etude rapide de l'allemand, de l'anglais et de toutes les branches commerciales. — Position idéale au bord du lac de Biemme. — Soins excellents. — Prix modérés. — Plus de 1500 élèves ont suivi notre système.

LA DIRECTION

Généreuse spéculation des compagnies d'assurance « vie ».

Un inspecteur d'une grande compagnie d'assurances, rencontrant un jour M. le docteur J. Vindevoegel, de Bruxelles, qu'on lui avait signalé dans un hôtel, à Paris, s'adresse au médecin belge en ces termes : « Monsieur le docteur, je crois pouvoir, au nom de la compagnie que je représente et certainement en mon nom et en celui de mesdemoiselles mes filles, vous adresser mes vifs remerciements pour les services impayables que vous avez rendus. »

Le docteur, étonné de pareil exorde, s'enquiert des motifs d'une reconnaissance qu'il ignorait exister chez son honorable voisin de table.

« C'est simple » — rétorque l'inspecteur — « mes filles et moi-même nous souffrions de faiblesse, de langueur, de mauvaise digestion, d'appétence; nous maigrissions et devenions pâles. Des changements de régime, des toniques, du fer et des spécialités amendaient, ou plutôt retardaient la marche du mal, mais ne nous rendaient pas à la santé. Le hasard — un bon dieu, bien souvent — nous mit entre les mains une brochure médico-hygiénique d'un docteur bruxellois. La parcourir et nous convaincre de la sagesse des conseils, c'était l'affaire d'un instant. Mes filles et votre serviteur prirent aussitôt chez le dépositaire des pilules hématogènes de MM. Vindevoegel et Bret, à Paris, deux boîtes de ces vaillants galvanisateurs de la vie. Il y a trois mois de cela, et nous voilà tous trois redevenus gais, bien portants, vigoureux. Les compagnies d'assurances sur la vie devraient entreprendre la diffusion de cet excellent agent macro-biologique. Que de primes de longévité à encaisser pour elles. »

« Fort bien, interrompit le docteur bruxellois. Tous mes remerciements pour la bonne idée que vous avez eue de recourir à un remède salutaire entre tous et que je prodigue avec plaisir chez les infortunés qui s'affaiblissent. Soumettez votre projet aux compagnies et qu'elles mettent un pour cent de leurs primes à donner suite au projet, nous mettrons 5% à soulager les classes déshéritées. »

Les pilules hématogènes, signées Dr J. Vindevoegel et A. Bret, sont 125 par boîte, taxée fr. 4.50. Dépôt dans toutes les pharmacies, car toutes ont intérêt à fournir de bons remèdes à leur clientèle.

Chaque enveloppe de pilules hématogènes doit être revêtue du timbre de l'Union des fabricants pour la répression de la contrefaçon.

On cherche à Bulle

à louer ou à acheter, pour un jeune ménage très actif, un petit restaurant ou un commerce marchant bien. On exige des preuves de rentabilité.

Adresser offres par écrit, sous chiffre C3500B à l'agence Haasenstain & Vogler, à Bulle.

Les machines à coudre "SINGER"

sont les plus répandues et les meilleures machines à coudre. Leur supériorité est attestée par une vente annuelle de 900,000 machines.

PREMIÈRES RÉCOMPENSES A TOUTES LES EXPOSITIONS

Paiement par termes. Fort escompte au comptant.

Garantie sérieuse et illimitée.

Seul dépôt à Bulle chez J. PINATON, mécanicien.

Pruneaux

Bordeaux, Californie et Bosnie.

Pommes évaporées, douces et aigres.

Poires sèches.

Abricots évaporés.

Figues Elémé et Smyrne.

Beau choix de café rôti (grillé).

Au magasin de comestibles

Louis TREYVAUD, Grand' rue 38, BULLE

Aux agriculteurs.

Qui serait disposé à vendre des bonnes pommes de terre par petite ou grande quantité?

Indiquer les offres avec dernier prix, sous chiffre S2359J, à l'agence Haasenstain & Vogler, Chaux-de-Fonds.

Un bon

ouvrier

connaissant à fond la scie à ruban est demandé chez Bodevin, entrepreneur, à Fribourg. Ouvrage assuré toute l'année.

On offre à vendre :

Un char à ressort neuf, chez STAUB, peintre, à Bulle.

CHOCOLAT
P. H. SUCHARD
CACA SOLUBLE
EXCELLENTE QUALITÉ
MODERES PRIX
SE TROUVE PARTOUT

Bulle.—Emile Lenz, Imprimeur-Éditeur.